



## 1 PRÉSENTATION

- Ce document est le rapport d'activité annuel du Comité des normes et procédures de *SPP Global* pour la période 2019-2020.
- Le document a été approuvé par le président (président et vice-président) du comité.

## 2 ADHÉSION

- La composition actuelle du Comité des Normes et des Procédures, basée sur les nominations faites lors de la VIIe Assemblée Générale tête-à-tête de *SPP Global*, et ses mises à jour, est la suivante :

#	NOM	POSITION	REPRÉSENTATION DES ACTEURS	REPRÉSENTATION DU/DES PRODUIT(S)	ORGANISATION	PAYS	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	FIN DE LA PÉRIODE	# PÉRIODE
1	Yuridia Pillimué	Président	OPP	Café	FONDS DE PAIX	Colombie	26/07/2018	22/06/2021	1
2	Luis Gonzaga	Vice-président	OPP	Café	CAFÉ GLOBAL	Colombie	26/07/2018	22/06/2021	2
3	Leonidas Jimenez	Premier membre	OPP	Fruits	BANAFRU-COOP	Colombie	26/07/2018	22/06/2021	2
4	Sandra Mutt	Deuxième voix	OPP	Divers	COPRO-BICH	Équateur	31/01/2019	22/06/2021	2
5	Luis Dario Ruiz	Troisième membre	OPP	Panela & Sugar	MANDUVIRÁ	Paraguay	31/01/2019	22/06/2021	1
6	Jeremiah Huete	Quatrième voix	OPP	Cacao	CACAONICA	Nicaragua	16/05/2019	22/06/2021	1
7	Nathalie Vaquant	Membre	Acheteurs finaux	Acheteurs finaux Europe	BIOCOOP	France	26/07/2018	22/06/2021	2
8	Hugo Valdes	Membre	Organisations alliées	Organisations alliées	CSF	Costa Rica	26/07/2018	22/06/2021	2
9	Nelson Melo	Observateur	Conseil d'administration	CD	BIO	Colombie	26/07/2018	22/06/2021	1
	<i>En attente</i>	<i>Membre</i>	<i>Acheteurs finaux</i>	<i>Acheteurs finaux Amérique du Nord</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>
	<i>En attente</i>	<i>Observateur</i>	<i>Secteur-Consommateurs</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>	<i>N/A</i>

- Les mises à jour effectuées, selon le Règlement Intérieur, sont :
  - Sandra Chucho (deuxième membre) a remplacé Alexandra Balla (ancienne présidente) en tant que représentante de COPROBICH
  - Luis Darío Ruiz (troisième membre) a ensuite été nommé à l'Assemblée générale, car il n'y avait pas de candidats pour le secteur Panela & Sucre lors de cette réunion.



- Jeremías Huete (quatrième membre) a remplacé Humberto Jarquín (ancien vice-président) en tant que représentant de Cacaonica.
- Les mises à jour en attente, malgré l'achèvement des appels respectifs, sont les suivantes
  - Le représentant de l'acheteur final nord-américain
  - Le représentant du secteur des consommateurs

### 3 PÉRIODE D'ACTIVITÉS 2019 - 2020 (Post VIII AG)

1. Réunion ordinaire du CNP le 19 septembre 2019
2. Réunion ordinaire du CNP les 21 et 27 novembre 2019
3. Réunion ordinaire du CNP le 16 janvier 2020
4. Réunion ordinaire du CNP le 19 mars 2020
5. Réunion ordinaire du CNP le 21 mai 2020.

### 4 PÉRIODE DE RÉSULTATS 2019 - 2020 (Post VIII AG)

1. La nouvelle marge de mise à jour a été approuvée pour la préparation de nouvelles propositions de prix, dans le cadre de la procédure de définition de prix de SPP Global.
2. La nouvelle politique consistant à arrondir chacune des composantes du prix durable SPP à des nombres entiers a été approuvée, et sera mise en œuvre au moment de la préparation des différentes propositions dans les groupes de travail correspondants.
3. Elle s'est conclue par l'étude de coût pour la mise à jour du prix durable de la Panela et du sucre et l'augmentation du prix durable SPP pour Panela de 1 290 dollars US à 1 790 dollars US par tonne a été approuvée. De même, l'augmentation du prix durable du sucre, de 870 à 1 150 dollars américains par tonne, a été approuvée. Le prix approuvé a été récemment révisé à nouveau, sur la base du processus de demande de révision du nouveau prix du SPP pour Panela.
4. Plusieurs ajustements ont été approuvés à la procédure de délivrance, de modification et d'application des certificats et des enregistrements de conformité, afin de faciliter le processus d'élargissement de la portée des enregistrements SPP pour les entreprises.
5. Le Plan de Travail pour la mise à jour et le renouvellement du Chapitre Environnemental de la Norme Générale SPP spécifique à l'Artisanat a été approuvé, y compris la liste des Matériaux Interdits de SPP Global.
6. Le nouveau Prix Durable SPP pour le riz en coque humide a été approuvé à 458 dollars américains par tonne.
7. La Procédure de Définition des Normes et Procédures a été ajustée de manière que les unités de mesure du prix durable SPP ainsi que ses composantes (prix durable minimum, reconnaissance et incitatif biologique) soient établies en principe en tonnes (t) et en dollars américains (US \$) comme unité monétaire, sous réserve de raisons extraordinaires de changement des unités de mesure.



8. La Procédure de Définition des Normes et Procédures a été ajustée de manière que, dans le cas de critères établis en tenant compte des informations provenant d'une seule Organisation de Petits Producteurs, ils soient soumis à un examen lorsque les informations d'un éventuel nouvel acteur le justifient.
9. Le prix durable SPP pour le thé vert en feuilles a été approuvé à 1 030 dollars par tonne.
10. La liste des paramètres Spécifiques a été ajustée en ajoutant le paramètre de l'unité de production pour la récolte des châtaignes au Pérou.
11. Le Plan de Travail actualisé pour l'Étude des coûts de production du café a été approuvé.
12. Le Plan de Travail pour l'Étude des coûts de production du miel a été approuvé.
13. L'étude sur les Coûts de Production du Cacao a été achevée et l'augmentation du prix durable SPP pour le cacao de 3 200 à 3 830 dollars américains par tonne a été initialement approuvée. Toutefois, ce prix n'a pas été ratifié par le Conseil d'Administration de SPP Global à la demande d'un acheteur SPP, de sorte que l'approbation d'un prix final est en attente, sous réserve de l'examen du Groupe de Travail sur le Cacao.
14. Des modifications ont été approuvées dans la Procédure de Certification et d'Enregistrement afin de faciliter l'évaluation annuelle des petites entreprises, qui effectuent peu de transactions commerciales SPP par an.
15. De nouveaux critères de la Norme Générale SPP ont été approuvés pour définir que les Organisations de Petits Producteurs doivent être propriétaires de leur Certificat Biologique et pour interdire la conclusion de contrats exclusifs entre les organisations de petits producteurs et les acheteurs finaux.
16. Plusieurs ajustements à la procédure de la période d'éligibilité ont été approuvés, afin de garantir que les rapports et les résolutions pour cette période soient correctement préparés et soutenus.
17. La nouvelle procédure de définition des prix des produits non principaux a été adoptée, afin de faciliter l'établissement de nouveaux prix initiaux.
18. Le nouveau Formulaire de la Liste de prix SPP a été approuvé, en ajoutant la colonne du Prix Durable Minimum total du SPP représentant la somme des 3 composantes : Prix durable minimum, reconnaissance et incitatif biologique.
19. Des critères sont en cours d'approbation pour<sup>1</sup> un produit fini qui utilise des ingrédients provenant de producteurs du Nord pour faire usage du SPP. Ces normes fixent le pourcentage minimum d'ingrédients certifiés SPP et le pourcentage minimum d'ingrédients provenant de petits producteurs du Nord pour les produits finis destinés à être vendus sous SPP
20. La liste des ingrédients qui sont autorisés ou exclus pour la production des petits producteurs du Nord est en cours d'approbation<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Les sujets indiqués comme « en cours d'approbation » sont à l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 11 juin 2020 et ont déjà des propositions concrètes.

<sup>2</sup> Les sujets indiqués comme « en cours d'approbation » sont à l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 11 juin 2020 et ont déjà des propositions concrètes.



21. Les critères de fixation des délais minimums pour les examens de prix récemment approuvés sont en cours d'approbation.
22. Les délais et les procédures de suspension ou d'annulation des membres qui ne demandent pas le renouvellement du Certificat/Enregistrement en temps utile sont en cours d'approbation.
23. Les lignes directrices pour l'octroi de la certification à de petits groupes de producteurs au sein d'une Organisation de Petits Producteurs sont en cours d'approbation, soit parce qu'ils ne veulent certifier qu'un seul produit, soit parce qu'ils ne certifieront que le groupe qui a obtenu la certification biologique.
24. Les critères de SPP Global pour l'émission de la résolution sur la période d'éligibilité sont en cours d'approbation.
25. Les lignes directrices pour l'application du critère 4.7.1 de la Norme Générale SPP, qui établit la nécessité pour les Organisation de Petits Producteurs d'avoir un Certificat Biologique afin de pouvoir commercialiser leurs produits dans le cadre du SPP, sont en cours d'approbation.

## 5 RAPPORT D'AVANCEMENT ET DE FONCTIONNEMENT

1. Le fonctionnement du CNP s'est considérablement amélioré grâce à la participation de ses membres aux processus d'approbation de l'ordre du jour et à l'examen et à l'approbation des procès-verbaux en temps utile.
2. Le quorum nécessaire a été atteint lors des dernières réunions du CNP.
3. Certains membres du Comité n'ont pas atteint le minimum de présence requis et ont donc été portés à son attention.
4. Le processus de collecte des coûts du cacao a été achevé et la deuxième phase de l'étude visant à différencier les prix du cacao en fonction de la qualité des fèves a été lancée, comme l'avait suggéré le Conseil d'administration
5. Le plan de travail a été approuvé et le projet « Études sur le coût du café » a été lancé. Un format général des coûts a été élaboré et un guide pour la collecte des coûts et leur analyse de base a été publié.
6. Le plan de travail a été approuvé et a commencé par l'Étude des Coûts du Miel, ainsi que par une étude de faisabilité de la production de miel des différentes Organisations de Petits Producteurs qui ont ce produit. Un format de coût général a été élaboré jusqu'à présent.
7. Pour le panela et le cacao, les processus et les résultats de la définition des prix SPP ont été contestés par certains acteurs après l'approbation dans les principaux cas, ce qui génère une situation d'instabilité.

## 6 CONCLUSIONS

1. Il est important de développer des mécanismes pour encourager et faciliter la participation active de tous les membres de SPP Global dans les processus de prise de décision.
2. Il est essentiel d'améliorer la communication générale des accords conclus dans les différents organes décisionnels, ainsi que la notification constante des principaux changements apportés aux documents normatifs du système SPP.



## 7 RECOMMANDATIONS AU CD ET À L'AG

1. Il est recommandé de formuler une politique institutionnelle spécifique concernant la relation entre les coûts de production, les tendances du marché et les prix minimums du SPP, afin d'assurer la continuité et la permanence des accords conclus par les différents groupes de travail et organes de décision.
2. Il est recommandé de revoir le niveau de présence des différents membres du Comité des normes et procédures afin de prendre éventuellement les décisions pertinentes, dans le cadre du règlement intérieur. ■